



ENGAGEMENT, HONNÊTETÉ, RESPECT, TRANSPARENCE
RÉUNION PUBLIQUE
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
Le mardi 8 octobre 2024 / 19 h 00
École Marguerite Bourgeoys – 238 rue Bourgeois (N.-B.) E1W 1B7

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1 Minute de silence
2. Vérification du quorum et des absences
3. Adoption de l'ordre du jour – avis de motion
4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
5. Lien avec la communauté
 - 5.1 Forum de discussion – CPAÉ
 - 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED
6. Perfectionnement du Conseil
Sans objet
7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion
Sans objet
8. Adoption des procès-verbaux
 - 8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 19 septembre 2024 – avis de motion
 - 8.2 Suivis découlant des procès-verbaux
9. Vérification du rendement de la direction générale
 - 9.1 Rapport de vérification de la direction générale
10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation
 - 10.1 Rapports des comités
 - 10.1.1 Comité des finances et des infrastructures
 - 10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 septembre 2024
 - 10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques
 - 10.1.3.1 Politique 1.1 – Style de gouverne
 - 10.1.2.2 Politique 2.1 – Unité de contrôle

11. Renseignements
 - 11.1 Rapport de la présidente
 - 11.2 Correspondances
 - 11.2.1 Lettre au ministre – Démission d’un conseiller d’éducation du CEDSFNE
 - 11.2.2 Lettre au ministre – Projets d’infrastructures 2025-2026
 - 11.2.3 Lettre de la sous-ministre – Projet d’infrastructure 2025-2026
 - 11.2.4 Lettre du CPAÉ de l’école Marguerite Bourgeoys – Débarcadère des autobus de l’école et pièce jointe
12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)
13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public
14. Levée de la réunion

RÉUNION PUBLIQUE DU
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
LE 8 OCTOBRE 2024

HONNEUR AU MÉRITE

La réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est débute avec son programme « Honneur au mérite » afin de reconnaître publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté méritant d'être soulignée. Ces réalisations, projets ou autres exploits peuvent avoir été accomplis dans leur école, dans leur milieu de travail ou encore, dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou au sein de leur communauté. Ainsi, l'Honneur au mérite donne l'occasion aux membres du Conseil d'exprimer toute leur reconnaissance.

Ce soir, le Conseil rend hommage à cinq personnes formidables nommées par l'école Marguerite Bourgeoys :

- **Madame Line Vienneau**, adjointe administrative de l'école dont la candidature est soumise par madame Chantal Boucher, la direction de cette école.
- **Monsieur Donald Pinet**, concierge de l'école dont la candidature est proposée par monsieur Denis-André Ward, le directeur adjoint de cette école.
- **Madame Nadine Chiasson**, enseignante en littérature et PAR à l'école. Cette candidature est soumise par madame Shelley Ferguson, enseignante dans cette école.
- **Madame Jeannie Lavallée**, agente de développement communautaire à l'école dont la candidature a été proposée par madame Nadine Chiasson, enseignante et PAR dans cette école.
- **Monsieur Denis-André Ward**, directeur adjoint de l'école dont la candidature a été soumise par madame Julie Plourde, la présidente du CPAÉ de cette école.

Mme Line Vienneau, adjointe administrative dévouée, est véritablement le cœur et l'âme de la belle école Marguerite Bourgeoys. Jour après jour, Mme Line gère avec une efficacité incroyable une multitude de tâches, tout en répondant à la cloche du téléphone, de la porte, ou de l'interphone sans une seconde de délai. Peu importe la nature de la demande, Mme Line est toujours prête à réagir avec rapidité et précision. Elle est connue comme « le cerveau » de l'école, tant son sens de l'organisation et sa connaissance des moindres détails sont impressionnants. Mme Line connaît non seulement les adresses des élèves, leurs numéros de téléphone et leurs arrêts d'autobus,

mais elle s'assure aussi, chaque jour, que la sécurité de chaque élève soit une priorité absolue.

Malgré le flot incessant de demandes, elle prend toujours le temps de répondre avec professionnalisme et bienveillance, assurant une gestion fluide et efficace de l'école. En plus de cela, elle excelle dans ses nombreuses responsabilités administratives : que ce soit la comptabilité, la gestion des présences ou la maîtrise des divers logiciels informatiques nécessaires à la bonne marche de l'établissement, elle gère tout cela avec une rigueur remarquable.

Mme Line incarne la fiabilité et le dévouement. Grâce à elle, l'école fonctionne comme une machine bien huilée. Elle est non seulement un pilier administratif, mais aussi un soutien essentiel pour le personnel, les élèves et les parents. En bref, Mme Line Vienneau dépasse largement les attentes liées à son poste, jouant un rôle clé dans le succès quotidien de l'École Marguerite-Bourgeoys.

Le Conseil vous remercie Mme Line pour votre dévouement !

Nous soulignons ce soir l'engagement exceptionnel de **monsieur Donald Pinet** le merveilleux concierge de l'école Marguerite Bourgeoys. M. Donald n'est pas seulement un employé dévoué, il est une figure centrale de notre communauté scolaire. Jour après jour, il veille à la propreté et à la sécurité de l'école, mais son rôle va bien au-delà de ces tâches.

Donald ne compte jamais ses heures. Qu'il s'agisse de rester tard après une activité ou d'arriver tôt pour préparer les lieux avant la journée, il est toujours disponible. Il est prêt à intervenir pour toute situation imprévue, toujours avec un sourire sincère qui illumine l'école et fait du bien à tous ceux qui le croisent. Son attitude positive et son sens de l'humour contribuent à créer une ambiance chaleureuse, même lors des moments les plus exigeants. Peu importe la situation, M. Donald est là, avec sa bonne humeur contagieuse.

Mais ce qui distingue vraiment M. Donald, c'est sa générosité et son envie d'aider. Que ce soit pour prêter main-forte à un collègue, répondre à un besoin de dernière minute ou soutenir une activité scolaire, il le fait toujours avec enthousiasme et efficacité. Son sens aigu des responsabilités et son souci du détail assurent le bon fonctionnement de l'école, ce qui permet aux élèves et aux enseignants de se concentrer sur l'essentiel : l'apprentissage.

En somme, M. Donald Pinet est bien plus qu'un concierge. Il est un pilier de notre école, une personne sur qui nous savons pouvoir compter chaque jour. Ses efforts

inlassables et son attitude positive font de lui un membre irremplaçable de notre communauté scolaire.

Un immense merci monsieur Donald !

Madame Nadine Chiasson dépasse largement les attentes de son poste d'enseignante en littératie à l'école Marguerite-Bourgeoys, tout en occupant également le poste de responsabilité PAR (personne-ressource). Grâce à ses connaissances théoriques approfondies, à sa conscience professionnelle exemplaire, et à sa motivation personnelle contagieuse, elle influence positivement l'ensemble du personnel de l'école.

L'une de ses contributions majeures repose sur la réussite continue de son projet en littératie, qui comprend des concours enrichissants tant pour les élèves que pour le personnel depuis plusieurs années. Pour madame Chiasson, la littératie est bien plus qu'une compétence académique; c'est une passion essentielle au développement des apprenants. Son approche novatrice et proactive a mené à la création d'un programme de lecture guidée, avec des cahiers de données individualisés pour chaque enseignant. Elle assure un suivi rigoureux de ces données, ce qui permet d'améliorer significativement les résultats en lecture des élèves.

Ce programme, sous la direction de Madame Chiasson, a non seulement amélioré considérablement le taux de réussite en lecture chez les apprenants, mais il a également sensibilisé les enseignants à l'importance de la lecture guidée comme priorité pédagogique.

Merci madame Nadine pour votre investissement !

Mme Jeannie Lavallée, agente de développement communautaire, se distingue par ses réalisations exceptionnelles qui ont un impact profond dans notre école, notre communauté et notre district. Organisatrice hors pair, elle sait mettre en place des projets innovants qui répondent aux besoins et aux aspirations de chacun. Sa créativité débordante, combinée à une douceur naturelle et à une grande écoute, font d'elle une ressource précieuse. Toujours disponible, elle cultive des liens solides avec les élèves, les enseignants et les parents, favorisant ainsi une atmosphère de respect et de collaboration.

Dotée d'un esprit artistique remarquable, Jeannie partage son amour pour la lecture et l'écriture de manière inspirante, incitant jeunes et moins jeunes à explorer leur propre créativité. En tant qu'écrivaine elle-même, elle insuffle un souffle littéraire dans ses projets, encourageant l'expression personnelle et le développement culturel.

Engagée et dévouée, Jeannie veille au respect des finalités et des objectifs de l'école dans chacune de ses initiatives. Elle fait preuve d'une passion authentique pour son travail,

contribuant sans relâche à l'épanouissement de notre communauté scolaire et au rayonnement du district.

Le côté artistique de Jeannie Lavallée est un véritable atout qui enrichit toutes ses initiatives. Que ce soit à travers ses ateliers créatifs, ses projets culturels ou son approche pédagogique, elle parvient à intégrer l'art sous toutes ses formes dans la vie de l'école et de la communauté. Sa sensibilité artistique se manifeste dans des projets où la musique, la peinture, le théâtre ou encore l'écriture occupent une place de choix, favorisant ainsi l'épanouissement des talents de chacun. Son regard artistique fait d'elle une véritable ambassadrice de la culture et de l'imaginaire, en insufflant une touche de beauté et de profondeur dans tout ce qu'elle entreprend. Grâce à son approche inspirante et passionnée, elle aide à transformer l'école en un véritable laboratoire d'expression artistique et culturelle.

Merci pour tout Mme Jeannie !

Monsieur Denis-André Ward est le directeur adjoint de l'école Marguerite-Bourgeoys. Il représente l'engagement et le dévouement au quotidien.

En tant que directeur adjoint, M. Ward joue un rôle essentiel dans la gestion de l'école. Il s'assure du bon fonctionnement des opérations quotidiennes en supervisant la discipline des élèves, la coordination des services et la sécurité au sein de l'établissement. Il est responsable de la gestion des autobus et du bâtiment, veillant à ce que les installations soient sécuritaires et en bon état de fonctionnement.

En plus de ces responsabilités administratives, M. Ward est un leader naturel qui veille à l'harmonie entre les différents membres du personnel. Il joue un rôle central dans l'accompagnement des enseignants, offrant un soutien pédagogique et s'assurant que les objectifs académiques de l'école sont atteints. Il gère également les comités, veillant à ce que chacun ait une voix et participe activement à la vie scolaire.

M. Ward est également profondément engagé dans la vie sociale de l'école. Il encourage une atmosphère de camaraderie et d'unité parmi le personnel, prenant souvent l'initiative d'organiser des activités sociales pour renforcer les liens et maintenir un climat de travail agréable.

Il est aussi à l'origine du Centre d'exploration des métiers pour les élèves, un projet innovant qui lui tient particulièrement à cœur. Ce centre permet aux élèves de découvrir différentes carrières et d'explorer des avenues professionnelles dès le plus jeune âge. Sa capacité à gérer un projet d'une telle envergure tout en remplissant ses responsabilités quotidiennes témoigne de son engagement total envers le développement des élèves.

En somme, M. Denis-André Ward est un pilier indispensable de notre école. Son leadership rassembleur, son engagement envers les projets innovants, sa gestion

impeccable des tâches administratives et son investissement dans la vie sociale du personnel font de lui une figure incontournable de l'École Marguerite-Bourgeoys.
Un grand merci M. Ward !

J'inviterais donc, **Line Vienneau, Donald Pitre, Nadine Chiasson, Jeannie Lavallée** et **Denis-André Ward** à se joindre à moi afin qu'un certificat « Honneur au mérite » vous soit remis. Le Conseil tient à vous transmettre toutes ses félicitations et ses remerciements pour votre dévouement, vos compétences et votre engagement envers les élèves, le personnel et toute la communauté scolaire de Marguerite Bourgeoys.
Merci pour vos apports et votre engagement !

Politiques ciblées

- 4.1
- 3.6.6



Rapport de vérification 2024-2025

Finalité 1 : Apprendre tout au long de sa vie

Aperçu stratégique

Pour tous les secteurs du DSFNE, un rapport vous sera partagé dans le but de vous informer de l'avancement et du développement de chacun d'eux. Chaque rapport vous permettra de voir l'état actuel des secteurs visés selon leurs normes et leurs objectifs respectifs.

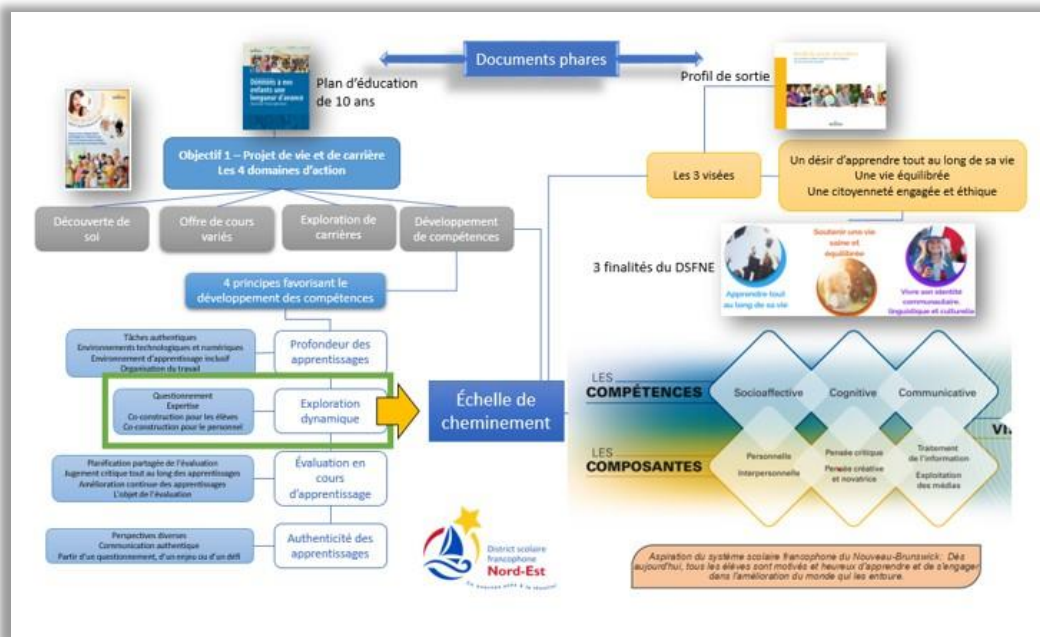
Afin de répondre aux exigences des politiques 3.6 « *Communication et appui au conseil* » et 4.0 « *Finalités* » partie 4.1, voici ce qui est mis en œuvre au DSFNE.

FINALITÉ 1 : APPRENDRE TOUT AU LONG DE SA VIE

(Politique 4.1)



Les différents projets et actions posés dans cette finalité sont harmonisés avec le plan de 10 ans ainsi que le profil de sortie du ministère.



Nous utilisons comme toile de fond les quatre principes du développement des compétences proposés par le MEDPE. Cependant, nous avons préféré l'utilisation du terme « **environnement d'apprentissage** » au lieu d'*exploration dynamique*, car nous voulons que l'apprentissage et le développement des compétences ne se limitent pas à la salle de classe. Nous croyons que les apprenants peuvent développer leurs compétences et apprendre à l'école ainsi que dans leur communauté.

Mises à jour de cette finalité pour l'année scolaire 2024-2025

Apprendre tout au long de sa vie			
La personne apprenante développe des compétences par l'entremise d'un projet de vie et de carrière	Possède une grande diversité de compétences communicatives	Accroît sa pensée critique	Possède les compétences associées au savoir-être
Projet 1 : L'environnement d'apprentissage Projet 2 : Les écoles réimaginées Projet 3 : Guide d'activité expérientiel (en cours de mise à jour) Projet 4 : Plan pédago-numérique			

Structure de l'équipe

Équipes de coalition			
Membres	Champions	Agents d'amélioration	Responsable des projets
Gary Lee Kenny Julie St-Pierre Josée Gaudet Hélène Haché Luc Belliveau Cynthia Chiasson Chantal Haché Sandrine Saugrain	Line Collin Céline Robichaud Robert Roy-Boudreau <i>(Projet 2)</i>	France Haché	Hélène Haché <i>(Projet 1)</i> Chantal Haché <i>(Projet 3)</i> Équipe pédagogique numérique (IA) <i>(Projet 4)</i>

➤ Indicateurs de réussite :

- Le pourcentage des écoles qui présentent une planification des activités d'apprentissage expérientielles prévu à leur calendrier en lien avec le cheminement de projet de vie et de carrière.
- Le nombre d'écoles ayant eu la formation du nouveau guide d'activité expérientielle.
- Le pourcentage d'écoles qui se mesurent sur l'échelle de cheminement.
- Mesure du plan Techno pédagogique (1^{ère} cohorte - 11 écoles)
 - 3 sessions obligatoires
 - Toutes les classes feront les sessions de la formation en cyber citoyenneté
 - Les écoles se placent un objectif dans leur Plan d'amélioration d'école

PROJET 1 : L'ÉCHELLE D'ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

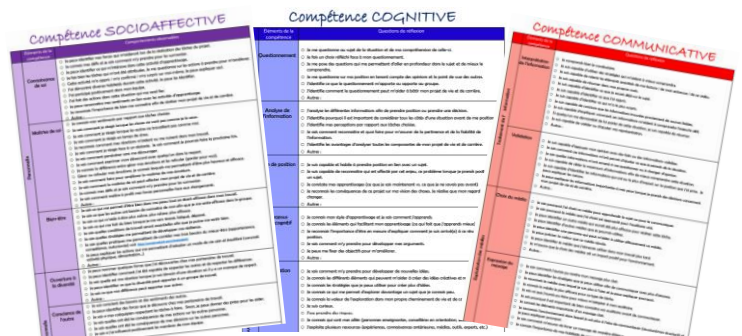
Responsable : *Hélène Haché*

Les outils présentés en 2023-2024 actuellement utilisé comme soutien dans nos écoles sont : **le continuum des 3 compétences du profil de sortie** et **l'échelle de cheminement de l'environnement d'apprentissage**. Ces outils ont été mis en place pour que le personnel des écoles puisse comprendre son rôle et que les écoles puissent voir leur cheminement dans le développement des compétences.

Continuum des 3 compétences : Le continuum permet à la personne enseignante et à la personne apprenante de poser un regard, à plusieurs occasions pendant l'année, sur le développement des 3 compétences du profil de sortie.

- Permet de situer les apprenants à un niveau d'engagement dans le développement de leurs compétences.
- Comprend une liste de **comportements observables** afin d'aider la réflexion.

Les personnes apprenantes développent les compétences du profil de sortie (compétences socioaffectives, cognitives et communicatives)				
Niveau d'engagement	Niveau 1 (0 à 5)	Niveau 2 (6 à 11)	Niveau 3 (12 à 17)	Niveau 4 (18 et plus)
La personne apprenante développe... Compétence socioaffective	Comportements J'ai de la difficulté à m'adapter à différentes situations. Je tiens très rarement compte de mes caractéristiques personnelles.	Comportements J'ai de la difficulté à m'adapter à différentes situations. Je tiens rarement compte de mes caractéristiques personnelles (forces, défis, valeurs, intérêts).	Comportements Je peux m'adapter aux différentes situations en tenant souvent compte de mes caractéristiques personnelles, en multipliant mes émotions et en tenant compte de mon bien-être.	Comportements Je peux m'adapter aux différentes situations en tenant très souvent compte de mes caractéristiques personnelles, en multipliant mes émotions et en tenant compte de mon bien-être.
	Comportements J'ai de la difficulté à m'adapter à différentes situations. Je tiens rarement compte de l'autre. Je contribue très rarement au travail d'équipe.	Comportements J'ai de la difficulté à m'adapter à différentes situations. Je tiens rarement compte de l'autre. Je contribue rarement au travail d'équipe.	Comportements Je peux m'adapter aux différentes situations en tenant souvent compte de l'autre. Je contribue souvent au travail d'équipe.	Comportements Je peux m'adapter aux différentes situations en tenant très souvent compte de l'autre. Je contribue très souvent au travail d'équipe.



Échelle de cheminement : L'échelle de l'environnement d'apprentissage est garante du développement des compétences.

- Une révision de l'échelle de l'environnement d'apprentissage sera faite s'assurant qu'elle tienne compte de la nouvelle priorité : *le développement de la pensée critique*.
- C'est un outil qui permet à l'équipe-école de se positionner afin de poser un regard sur l'environnement d'apprentissage des personnes apprenantes et de voir comment elle peut offrir des occasions permettant aux apprenants de s'engager dans leur projet de vie et de carrière.
- L'objectif de cette échelle est d'avoir des apprenants plus actifs dans leurs apprentissages.

La cible pour l'année scolaire 2024-2025 :
Les écoles se situent à 3 et plus



Échelle de cheminement
Apprendre tout au long de sa vie



Environnement d'apprentissage favorisant le développement des trois compétences du Profil de sortie

Niveau d'engagement de la personne apprenante		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
		Passif → Actif			
Environnement d'apprentissage Exploration dynamique	Questionnement	La personne enseignante pose des questions aux personnes apprenantes, afin de vérifier leurs connaissances.	La personne enseignante invite la personne apprenante à poser des questions dans le but de valider sa compréhension.	La personne enseignante accompagne les personnes apprenantes à formuler des questions afin d'explorer une situation.	Les personnes apprenantes initient des questions de haut niveau, avec appui au besoin, leur permettant d'explorer une situation complexe.
	Expertise	Les tâches conçues par la personne enseignante favorisent le partage des connaissances entre les personnes apprenantes.	Les tâches conçues par la personne enseignante favorisent la consultation avec un collègue ou expert permettant d'ajouter aux savoirs des personnes apprenantes.	Les tâches conçues par la personne enseignante, en collaboration avec des collègues ou des experts, amènent les personnes apprenantes à traiter une question ou un problème via le processus d'investigation.	La communauté apprenante consulte des experts lors du processus d'investigation afin d'assurer l'authenticité avec le milieu (respecter la réalité du milieu).
	Coconstruction pour les personnes apprenantes	Les personnes apprenantes partagent leurs idées ou leurs connaissances.	Les personnes apprenantes discutent de leurs idées et de leurs connaissances dans le but d'accomplir la tâche proposée.	Les personnes apprenantes tirent profit des discussions dans le but de confirmer, d'affirmer ou d'ajuster leurs perceptions tout au long du processus d'investigation.	Les personnes apprenantes sont engagés à construire et à négocier leurs idées ou perceptions dans un contexte d'interdépendance positive lors du processus d'investigation.
	Coconstruction pour les personnes enseignantes	Les personnes enseignantes partagent leurs idées ou leurs connaissances.	Les personnes enseignantes discutent de leurs idées et de leurs connaissances dans le but de planifier les tâches.	Les personnes enseignantes tirent profit de l'expertise et de l'expérience de chacun dans le but de confirmer, d'affirmer ou d'ajuster leurs perceptions afin d'orienter le processus d'investigation.	Dans un contexte d'interdépendance positive, les personnes enseignantes construisent et négocient la représentation de leurs apprentissages dans le but d'innover leurs pratiques pédagogiques.

Environnement d'apprentissage	2022-2023	2023-2024
Questionnement	2,5	2,8
Expertise	2,4	2,9
Coconstruction pour les personnes apprenantes	2,6	2,8
Coconstruction pour les personnes enseignantes	2,7	2,9

PROJET 2 : LES ÉCOLES RÉIMAGINÉE

Responsables : DEA

2023-2024
Investissement
294 000 \$

Année scolaire 2023-2024

Le projet des écoles réimaginées étant bien établi au sein de nos 34 écoles, ce n'est plus la soumission d'un projet qui représente un enjeu, mais l'accompagnement adéquat de nos écoles dans l'aboutissement de leur projet.

L'équipe d'accompagnement a mis l'accent sur le lien entre les activités vécues dans le cadre de l'école réimaginée et la pédagogie active et inclusive en salle de classe.

Lors de la rencontre d'orientation il a été demandé aux directions et directions adjointes de s'autoévaluer, ce qui a permis d'orienter l'accompagnement des écoles réimaginées vers les thèmes dont les écoles avaient besoin.

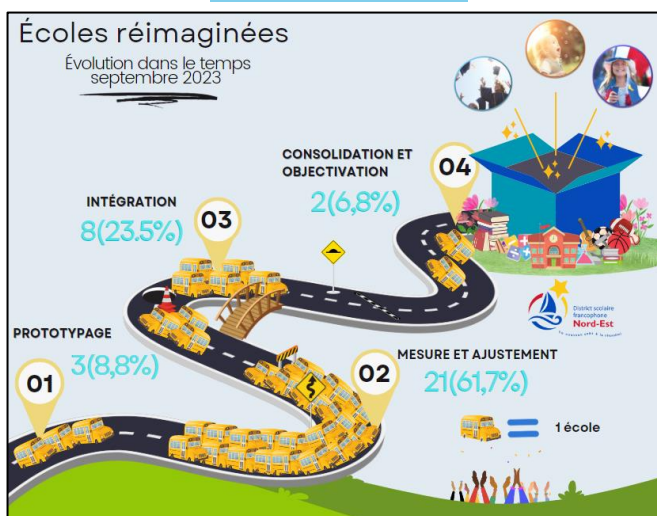
2024-2025
Investissement
237 500\$

Année scolaire 2024-2025

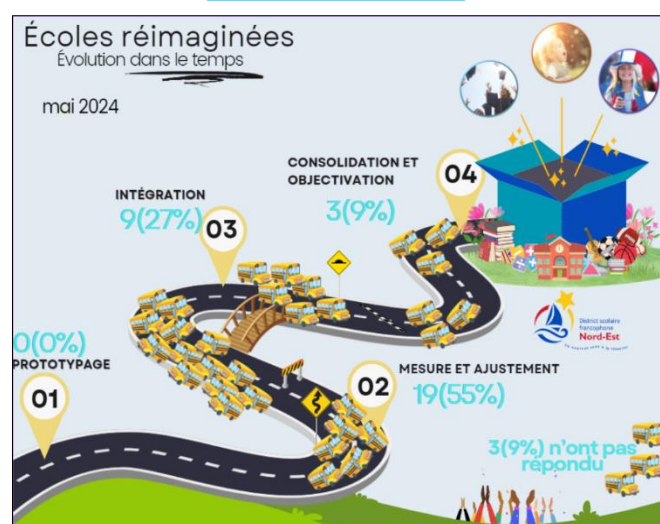
Afin de mieux voir l'évolution de l'ensemble de nos 34 écoles, l'équipe d'amélioration continue, en collaboration avec les différents partenaires, a mis sur pied un outil permettant aux écoles de se situer dans l'avancement de leur projet selon les 4 différents temps d'implantation.

L'année dernière, 61,7 % de nos écoles s'autoévaluaient au niveau 2 de cette échelle à savoir « Mesure et Ajustement » comparativement à 55% cette année. Voici un comparatif de l'avancement de nos écoles réimaginées entre 2023-2024 et 2024-2025.

2023-2024



2024-2025



01

Prototypage : il s'agit de la première phase d'implantation/ mise à l'essai du projet. Cette étape implique de mobiliser le personnel, les personnes apprenantes et les parents, de communiquer sur le projet et de créer des outils de mesure

02

Mesure et ajustement : revoir et sélectionner les indicateurs appropriés à l'aide de l'outil de mesure afin d'harmoniser le projet d'école réimaginée avec le plan d'amélioration en cours.

03

Intégration : intégrer le projet d'école réimaginée aux pratiques inclusives et pédagogiques. Les concepts d'évaluation doivent être appliqués en tenant compte des trois objectifs principaux et utiliser systématiquement le continuum des trois compétences du profil de sortie. Identifier, valider, revoir et ajuster les indicateurs tout en effectuant des comparaisons avec les mesures initiales pour évaluer les progrès réalisés.

04

Consolidation et objectivation : adopter une culture d'amélioration et d'innovation tout en veillant à l'inclusion. La communication des résultats et des apprentissages doit être transparente, permettant ainsi d'évaluer l'évolution du projet de manière continue. Il est également crucial d'informer et d'impliquer les parents, renforçant ainsi leur engagement et leur soutien dans le processus éducatif.

Actions mises en place : Une formation aux directions et directions adjointes des écoles est offerte chaque début d'années scolaires sur la mise en place d'objectif et d'indicateurs permettant une meilleure harmonisation des mesures de leurs écoles. Ceci permet d'établir des mesures de performance en lien avec les écoles réimaginées.



Nombre de projets associés *uniquement* à la finalité 1 en lien avec l'amélioration continue



Nombre de projets associés aux écoles réimaginées en lien avec l'amélioration continue



PROJET 4 : PLAN PÉDAGO-NUMÉRIQUE

Responsable : Équipe pédago-numérique



Le DSFNE amorce son entrée dans l'univers de l'intelligence artificielle et ambitionne de devenir un leader dans le domaine de l'intégration de l'IA au milieu scolaire. Le District est impliqué dans un comité national de réflexion et de bonne pratique en matière d'IA et l'équipe pédago-numérique a développé son guide « **IA de quoi s'investir !** ». Ce guide souligne la nécessité d'activités engageantes pour les apprenants, afin de tirer parti de l'accessibilité de l'IA. L'objectif étant de lier la nouvelle priorité de la finalité (ATSV) « **développer sa pensée critique** » avec les évolutions de notre époque, à savoir : considérer l'IA comme un moyen d'améliorer l'efficacité des tâches quotidiennes, libérant du temps pour les apprentissages sans les remplacer.

L'équipe pédago-numérique est également à l'origine du Plan pédagogique numérique. Les trois objectifs principaux du projet sont les suivants :

1. Moderniser les pratiques d'enseignement et d'apprentissage grâce à l'IA.
2. Sensibiliser à la cyber citoyenneté à travers huit thématiques.
3. Améliorer l'accès aux outils numériques en classe.

De ce projet, 3 cohortes composées de 11 écoles sont formées sur les trois prochaines années. Bien que toutes les écoles bénéficient d'un accompagnement en termes d'IA, ces cohortes auront pour leur personnel enseignant un accompagnement intensif pour les guider dans l'usage de l'IA en salle de classe. Les années suivantes, une nouvelle cohorte recevra cet accompagnement intensif tandis que la cohorte de l'année précédente sera autonome et aura reçu les techniques pédagogiques pour s'adapter aux évolutions futures.

AUTRES DONNÉES

APPRENDRE TOUT AU LONG DE SA VIE

(Politique 3.6.6)

LE PROFIL DU DISTRICT – FINALITÉ 1

APPRENDRE TOUT AU LONG DE SA VIE

L'échelle sur l'environnement d'apprentissage (Échelle de 1 à 4)

L'environnement d'apprentissage permet...					
Questionnement	22-23		23-24		Coconstruction des personnes apprenantes
	2,5	2,8	2,6	2,8	
Expertise	22-23		23-24		Coconstruction des personnes enseignantes
	2,4	2,9	2,7	2,9	

L'objectif de cette échelle est de voir à l'environnement d'apprentissage dans lequel sont les élèves. L'objectif est d'avoir un milieu qui permet aux apprenants d'être dans un mode plus actif dans leurs apprentissages.

Nous sommes à la 2^e année de cette mesure.

L'engagement intellectuel de nos élèves

« Les apprenants utilisent leurs ressources internes et adoptent des attitudes leur permettant d'être actifs intellectuellement dans leurs apprentissages. »

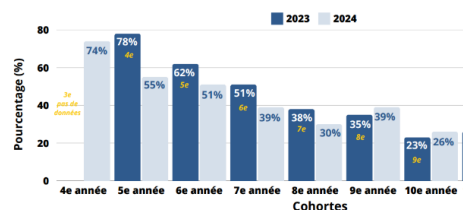
Globalement

44% de nos apprenants de la 4^e à la 12^e année disent être engagés intellectuellement

Engagement intellectuel

4^e à 8^e année : 51%

9^e à 12^e année : 33%



Nous sommes à la 2^e année de cette mesure.

Lire pour le plaisir

Le sondage du Conseil de la santé du N.-B. fournit une donnée permettant de savoir si nos élèves lisent pour d'autres raisons que purement scolaire.

Lire pour le plaisir chaque jour (CSNB³)

	2022-23	2023-24
4-5*	71%	-
6-12*	42%	-

Nous n'avons pas de données pour l'année 2023-2024.

**** Ceci est mesuré aux 2 ans avec le sondage du conseil de la santé du NB.**

La littératie est un des projets prioritaires du DSFNE cette année.

LES ÉVALUATIONS EXTERNES

Le programme provincial d'évaluation a été instauré afin de mesurer le rendement des apprenants en français, en mathématique et en science et technologie à divers moments de leur apprentissage.






Les examens provinciaux de la maternelle à la douzième année portent sur les domaines suivants:

- Maternelle : Les **évaluations de la petite enfance** servent à mesurer le développement global de l'enfant. Ces deux épreuves distinctes sont utilisées **pour dépister les élèves à risque**. À la suite des résultats obtenus, il est nécessaire que les écoles analysent les services et les interventions offerts aux apprenants de la maternelle.
- Français
- Mathématiques
- Sciences et technologies


RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS EXTERNES


L'Évaluation de la petite enfance – Observation par l'enseignante (ÉPE-OE) fournit un cadre systématique que les enseignants peuvent utiliser pour structurer leurs fréquentes observations et des évaluations informelles sous forme de jeu dans des environnements d'apprentissage. Elle évalue le développement de l'enfant dans cinq domaines : *La conscience de soi et de son environnement, Fonctionnement social et dispositions pour l'apprentissage, Habiletés cognitives, Langue et Communication et Développement physique*.


La recherche a montré que les compétences dans ces domaines sont en lien avec le développement de la littératie chez les enfants et leur réussite à l'école.

MATERNELLE				1 ^{RE} ANNÉE			
EPE-AD PETITE ENFANCE OCTOBRE 2023				EPE-OE DÉCEMBRE 2023			
	59%		41%		50%	28%	20%
EPE-OE DÉCEMBRE 2024				EPE-OE JUIN 2024	76%	15%	9%
EPE-OE JUIN 2025							

*Les enfants sont classés en **3 catégories avec l'approche d'enseignement adapté par niveau (EAN)**.

Niveau 1  (enseignement de qualité en classe régulière)

Niveau 2  (enseignement de qualité en classe régulière et plus ciblé en petits groupes)

Niveau 3  (enseignement de qualité régulière et des interventions individualisées)

Les évaluations externes de matière de juin 2024.

On remarque une amélioration générale des taux de réussite des évaluations externes sauf en Mathématiques 6^e et le TCLÉ où une légère baisse du taux de réussite est à noter (respectivement de 63% à 60% et de 74% à 70%).

Nos taux de réussite sont globalement égaux à ceux de la province. Nous pouvons noter un taux supérieur en *Lecture à voix haute 2^e* et des taux inférieurs pour le *TCN* et *TCLÉ*.

Matières	Taux de réussite				Moyenne		
	DSFNE 2023-24	DSFNE 2022-23	DSFNE 2021-22	Province 2023-24	DSFNE 2023-24	DSFNE 2022-2023	Province 2023-24
Lecture à haute voix 2 ^e	65%	58%	62%	61%	-	-	-
Lecture 3 ^e	69%	68%	63%	70%	-	-	-
Mathématiques 3 ^e	68%	63%	64%	68%	64%	61%	65%
Écriture 4 ^e	69%	65%	70%	68%	-	-	-
Mathématiques 6 ^e	60%	63%	54%	62%	62%	64%	64%
Lecture 7 ^e	75%	76%	69%	74%	-	-	-
Écriture 7 ^e	64%	63%	53%	63%	-	-	-
Mathématiques 8 ^e	53%	51%	53%	53%	59%	55%	59%
Sciences 8 ^e	59%	60%	-	60%	-	-	-
TCN	73%	73%	-	80%	-	-	-
TCLÉ	70%	74%	-	73%	-	-	-

District scolaire francophone Nord-Est

Conseil d'éducation 2024-2025

Budget d'exploitation en date du 30 septembre 2024

Activité	Budget 24-25	Dépenses en date du 30-09-24	Solde	Dépenses réelles 23-24
Dépenses régulières				
Indemnité par réunion	30 000 \$	9 500 \$	20 500 \$	32 000 \$
Per diem	15 000 \$	6 150 \$	8 850 \$	- \$
	45 000 \$	15 650 \$	29 350 \$	32 000 \$
Congrès / conférences / formation				
Participation	25 000 \$	4 800 \$	20 200 \$	21 162 \$
	25 000 \$	4 800 \$	20 200 \$	21 162 \$
Réunions du CED				
Annonces	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Pauses et location de salles	2 500 \$	3 160 \$	(660) \$	1 708 \$
Fournitures / équipement	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
	4 500 \$	3 160 \$	1 340 \$	1 708 \$
Dépenses des membres du CED				
Frais de déplacement	42 500 \$	15 294 \$	27 206 \$	42 870 \$
Autres fournitures	500 \$	- \$	500 \$	70 \$
Communication (Internet / cellulaire)	6 000 \$	2 039 \$	3 962 \$	6 080 \$
	49 000 \$	17 333 \$	31 667 \$	49 020 \$
CPAÉ				
Formation pour les membres	2 000 \$	585 \$	1 415 \$	850 \$
	2 000 \$	585 \$	1 415 \$	850 \$
Communication / promotion				
Articles promotionnels	1 500 \$	- \$	1 500 \$	- \$
Information aux parents	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Publicité pour les événements	1 500 \$	- \$	1 500 \$	695 \$
	4 000 \$	- \$	4 000 \$	695 \$
Autres dépenses du CED				
Honoraires professionnels / frais légaux / consultations	42 500 \$	3 934 \$	38 566 \$	4 074 \$
Conseil jeunesse	4 000 \$	- \$	4 000 \$	173 \$
Bourses	7 000 \$	- \$	7 000 \$	7 000 \$
Autres activités	2 000 \$	12 829 \$	(10 829) \$	2 564 \$
	55 500 \$	16 763 \$	38 737 \$	13 811 \$
Total	185 000 \$	58 291 \$	126 709 \$	119 246 \$

1 PROCESSUS DE GOUVERNE

1.1 Style de gouverne

Le Conseil adhère au style de gouverne par politiques, selon la méthode Carver, et dirige les réunions conformément aux règles du Code Morin.

Dans son engagement à suivre le modèle de gouverne par politiques, le CED utilise un style de gouverne qui met l'accent sur :

- a) la vision externe et non les préoccupations internes,
- b) la diversité des points de vue,
- c) le leadership stratégique plutôt que les détails administratifs,
- d) la distinction entre le rôle du Conseil et de la direction générale,
- e) les décisions collectives plutôt qu'individuelles,
- f) l'avenir plutôt que le passé ou le présent, et
- g) l'état d'être proactif plutôt que de réagir.

En conséquence, le CED :

- 1.1.1 favorise la responsabilité collective, est responsable de l'excellence de ses méthodes de gouverne, initie les politiques sans se contenter de réagir aux initiatives du personnel, fait appel à l'expertise de chacun de ses membres non pour se substituer au jugement du Conseil mais pour accroître sa capacité en tant qu'entité.
- 1.1.2 dirige, contrôle et inspire l'organisation par l'intermédiaire de politiques les plus générales possibles qui tiennent compte des valeurs et des perspectives du Conseil. Le Conseil se concentrera principalement sur les effets à long terme à l'extérieur de l'organisme et non pas sur les moyens administratifs ou pragmatiques d'atteindre ces effets.
- 1.1.3 s'impose toute discipline dont il a besoin pour diriger avec excellence. La discipline s'appliquera à toutes les questions telles que l'assiduité, la préparation aux réunions, les principes de l'élaboration des politiques, le respect des rôles, l'expression d'une seule voix et l'amélioration continue de sa capacité de gouverner. Même s'il peut modifier n'importe quand ses politiques, le Conseil observera scrupuleusement celles qui sont en place.
- 1.1.4 prévoit un programme de formation continue pour ses membres et des activités d'initiation pour les nouveaux membres à son processus de gouverne.
- 1.1.5 ne permet à aucun dirigeant, membre individuel ou comité de l'empêcher de s'acquitter de ses obligations en tant que groupe.

- 1.1.6** Évalue son rendement et ses méthodes de façon régulière et, à cet égard, procède notamment à la comparaison de ses activités et de ses mesures d'autodiscipline avec les politiques relatives au « *Processus de gouverne* » et aux « *Relations entre le Conseil et la direction générale* ». **(Voir Annexe A – Formulaire d'évaluation des politiques du CED)**

2 RELATIONS ENTRE LE CONSEIL ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

2.1 Unité du contrôle

La direction générale n'est liée que par les décisions du Conseil d'éducation agissant en tant qu'entité.

2.1.1 Le Conseil d'éducation, en séance de travail ou en séance ordinaire, est la seule entité qui détient un pouvoir décisionnel pouvant mener à une instruction à la direction générale.

2.1.2 Les membres du Conseil, de par leur rôle et responsabilités auprès des propriétaires du District scolaire francophone Nord-Est, peuvent consulter la direction générale afin de recueillir des renseignements ou des conseils concernant des sujets touchant le district dans son ensemble. Cependant, la direction générale peut refuser de telles demandes si elle juge qu'elles sont trop coûteuses ou trop exigeantes pour elle ou son personnel.

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 23 septembre 2024

L'honorable Bill Hogan
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
250, rue King, place 2000
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9

Courriel : Bill.Hogan@gnb.ca

Monsieur le Ministre,

Lors de sa séance publique du 19 septembre dernier, le Conseil d'éducation du DSFNE a accepté la démission de monsieur Guy Chiasson en tant que conseiller d'éducation représentant du sous-district 2 au sein du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est.

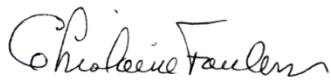
Ainsi, tel que le prescrit l'article 36.7 (6) de la Loi sur l'éducation, il a été accepté par voix de résolution dûment présentée et appuyée par le Conseil d'éducation ce qui suit :

QUE le Conseil accepte la démission du conseiller Guy Chiasson à titre de conseiller d'éducation du DSFNE.

ET QU'UNE lettre soit envoyée au ministre, tel que le prescrit l'article 36.7 (6) de la Loi sur l'éducation pour l'en aviser.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La présidente,



Ghislaine Foulem

c.c. *Membres du Conseil d'éducation du DSFNE*
Marc Pelletier, directeur général et secrétaire du CED

ENVOI PAR COURRIEL

Le 23 septembre 2024

L'honorable Bill Hogan
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
250, rue King, place 2000
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9

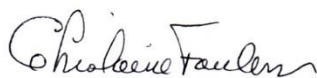
Courriel : Bill.Hogan@gnb.ca

Monsieur le Ministre,

Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est désire vous confirmer sa liste de projets de constructions et d'améliorations immobilières pour l'année 2025-2026. Ces projets sont disponibles dans le programme intranet d'infrastructures selon l'ordre qui a été approuvé par le Conseil lors de sa réunion publique du 19 septembre dernier.

Tout en sachant que vous saurez reconnaître l'importance que revêtent ces projets afin de maintenir et d'optimiser un apprentissage de qualité pour nos élèves, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

La présidente,



Ghislaine Foulem

c.c. *Julie Mason, sous-ministre, MEDPE*
François Godin, chargé de projets, MEDPE
Marc Pelletier, directeur général, DSFNE
Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers, DSFNE

Le 2 octobre 2024

Ghislaine Foulem
Présidente du Conseil d'éducation de district
District scolaire francophone Nord-Est
Ghislaine.Foulem@nbed.nb.ca

Ghislaine Foulem,

Au nom du ministre Bill Hogan, j'accuse réception de votre lettre datée du 23 septembre 2024 concernant la liste de projets de constructions et d'améliorations immobilières pour l'année 2025-2026.

Le personnel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) sera en contact avec votre personnel pour établir une liste de travaux d'améliorations immobilières durant les prochains mois.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter François Godin, directeur des installations éducatives et du transport scolaire, par courriel à francois.godin@gnb.ca ou par téléphone au 506-453-2358.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Julie Beaulieu Mason

c.c. Marc Pelletier, directeur général, DSF-NE
Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers, DSF-NE
François Godin, directeur des installations éducatives et du transport scolaire, EDPE

Conseil d'éducation DSFNE
Réunion ordinaire du mardi 8 octobre 2024
École Marguerite Bourgeoys

Rapport de la présidence : Période du 20 septembre au 8 octobre 2024

Date	Lieu	Activités
21 septembre	Shippagan	Colloque provincial de leadership des élèves des écoles francophones : Banquet : allocution Félicitations à Akémie Takatsuka, monitrice de la vie étudiante à la polyvalente Louis Mailloux de Caraquet et récipiendaire du prix de reconnaissance décerné par l'Association provinciale des moniteur et monitrices de la vie étudiante
23 septembre	Virtuel	Réunion de travail avec le dg et l'adjointe administrative : préparation de la réunion du CED du 1 ^{er} octobre
24 septembre	Virtuel	Rencontre du MEDPE avec présidence, vp, et dg. Points à l'odj : 1) Nouveau système de paye Oracle : Problèmes dans le fonctionnement du système. 2) Forme actuelle des bulletins aux élèves : parents ayant de la difficulté à comprendre l'évolution de leurs enfants dans les différentes matières. 3) Période d'élection : Pause sur toutes décisions. CPAÉ École Marguerite Bourgeoys
26 septembre	Caraquet	Centre culturel : 5 à 7 avec Alter Acadie PLM : CPAÉ
27 septembre	Virtuel	Réunion avec président DSFS et agents de communication relative à la campagne médiatique
1 ^{er} octobre	Bathurst	Réunion supplémentaire de travail du CÉD
3 octobre	Shippagan	Ouverture officielle du Salon du Livre de la Péninsule acadienne : allocution
4 octobre	Moncton	Rencontre de concertation avec Équipe Acadie. Points à l'odj : États généraux de l'acadie en 2025 (l'éducation est l'un des thèmes qui seront abordés). Mise en œuvre de la partie 7 de la LLO et la campagne électorale. Mis à part les différents messages et revendications des

octobre

	Caraquet	différents organismes, il y a eu consensus à l'effet que la meilleure stratégie collective à mettre en œuvre est celle de convaincre les citoyens d'exercer leur droit de vote étant donné les enjeux majeurs que comporte cette élection notamment en matière de respect des droits de la personne et de nos acquis en tant qu'acadiens et francophones. Grand rassemblement du personnel du DSFNE au Carrefour de la Mer.
8 octobre	Caraquet	Réunions de travail et publique du CÉD

Ghislaine Foulem,
Présidente CÉDSFNE



École Marguerite-Bourgeoys

238, rue Marguerite-Bourgeoys
CP 5680, Caraquet, N.-B., E1W 1B7
Tél. : 506-727-7040

Le 1er octobre 2024

Conseil d'éducation du DSF-NE
3376, rue Principale
C.P. 3668
Tracadie N.-B., E1X 1G5

Objet : Sécurité du débarcadère des autobus à l'École Marguerite-Bourgeoys

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous faire part de l'inquiétude croissante concernant l'emplacement actuel du débarcadère des autobus à l'École Marguerite-Bourgeoys. Nous, les membres du CPAÉ, sommes alarmés qu'une demande initiale soumise au District Nord-Est en 2015 n'ait toujours pas abouti à des mesures concrètes. Aucun budget n'a encore été octroyé pour remédier à ce problème de sécurité pressant.

Nous déplorons qu'au fil des ans, malgré les efforts soutenus de l'école, la sécurité de nos enfants ait été reléguée au second plan dans cette liste de priorités. Pourtant, l'école a respecté les exigences, notamment en fournissant des plans d'ingénieur, des estimations des travaux, et en obtenant l'appui de la communauté du Grand Caraquet. Cela a permis la réalisation rapide de la phase 1 du parc communautaire de l'école, indispensable pour déplacer la cour extérieure et faciliter l'aménagement d'un accès sécurisé pour les autobus.

La correspondance entre les représentants de l'école et les responsables du district, que nous avons consultée, témoigne des nombreux efforts déployés pour faire avancer ce dossier urgent. Il est inacceptable de recevoir des réponses telles que : « *Je ne peux affirmer que votre stationnement est sécurisé à 100 %* » ou « *Nous considérons qu'il est assez sécuritaire* », ou encore : « *Si les parents respectent les directives de circulation et la limite de vitesse, cela diminue le risque d'accident* ». De telles réponses, qui semblent issues d'un mauvais scénario, mettent la sécurité de nos enfants entre les mains de la vigilance des conducteurs, parents, et livreurs, manœuvrant entre autobus, voitures, piétons et cyclistes.

Il est inadmissible de lire des propositions telles que des « *améliorations de signalisation* » ou des « *messages de sensibilisation* » comme solutions proposées par le district. Est-il vraiment possible de remettre en question toutes les mesures prises par l'école pour rendre le stationnement le plus sécuritaire possible? L'école a multiplié les initiatives de sensibilisation lors des réunions de parents, et transmis des informations et directives claires via leur page Facebook ainsi que par le réseau ClassDojo. La signalisation est en place, et la collaboration avec la GRC permet des visites aléatoires aux heures de pointe pour sensibiliser et dissuader les comportements dangereux.

En me basant sur les notes de suivi du projet, j'ai comptabilisé un minimum de cinq visites de responsables du district et plus de dix signalements concernant la sécurité des élèves, ainsi que des plaintes sur le danger que représente l'actuel stationnement. Il est inacceptable de constater que, dans ces mêmes notes, il y a plus de huit mentions de « *Aucun suivi* », avec des périodes variant de deux à huit mois.

Les plaintes se sont multipliées depuis que les élèves de la maternelle à la 2e année terminent à la même heure que les autres niveaux. Le terrain, qui accueillait initialement quatre autobus, doit maintenant en recevoir six, exacerbant les risques pour les élèves et les piétons dans un stationnement surchargé, où parents, grands-parents, cyclistes, livreurs et piétons se croisent dans un chaos constant.

Vous trouverez en pièce jointe les plans de l'ingénieur. Nous vous invitons également à venir constater les dangers du stationnement lors de votre prochaine réunion à notre école, prévue le 8 octobre prochain.

Il est désormais impératif, pour la sécurité de nos 350 élèves du primaire et de nos nombreux professionnels, qu'un nouveau débarcadère réservé aux autobus soit aménagé dans les plus brefs délais. Séparer cet espace en deux zones distinctes permettrait de garantir une plus grande sécurité pour tous les usagers du stationnement, y compris les cyclistes et les piétons.

L'École Marguerite-Bourgeoys est souvent citée en exemple pour ses initiatives novatrices favorisant un apprentissage en communauté. Cette énergie positive fait rayonner notre école. Cependant, il serait désastreux d'attendre un accident tragique pour réagir.

L'école a rempli sa part de l'entente. Je vous pose donc la question : Que représentent 50 000 \$ (+ ou -) pour assurer la sécurité de nos enfants? Serait-il acceptable de devoir répondre à un parent : « *Nous sommes désolés pour votre perte, mais même après neuf ans, notre demande pour sécuriser l'accès est toujours classée au 38e rang de la liste des priorités du District Nord-Est* » ? Ce serait inacceptable ! L'École Marguerite-Bourgeoys et le CPAÉ refusent d'endosser l'inaction persistante du district.

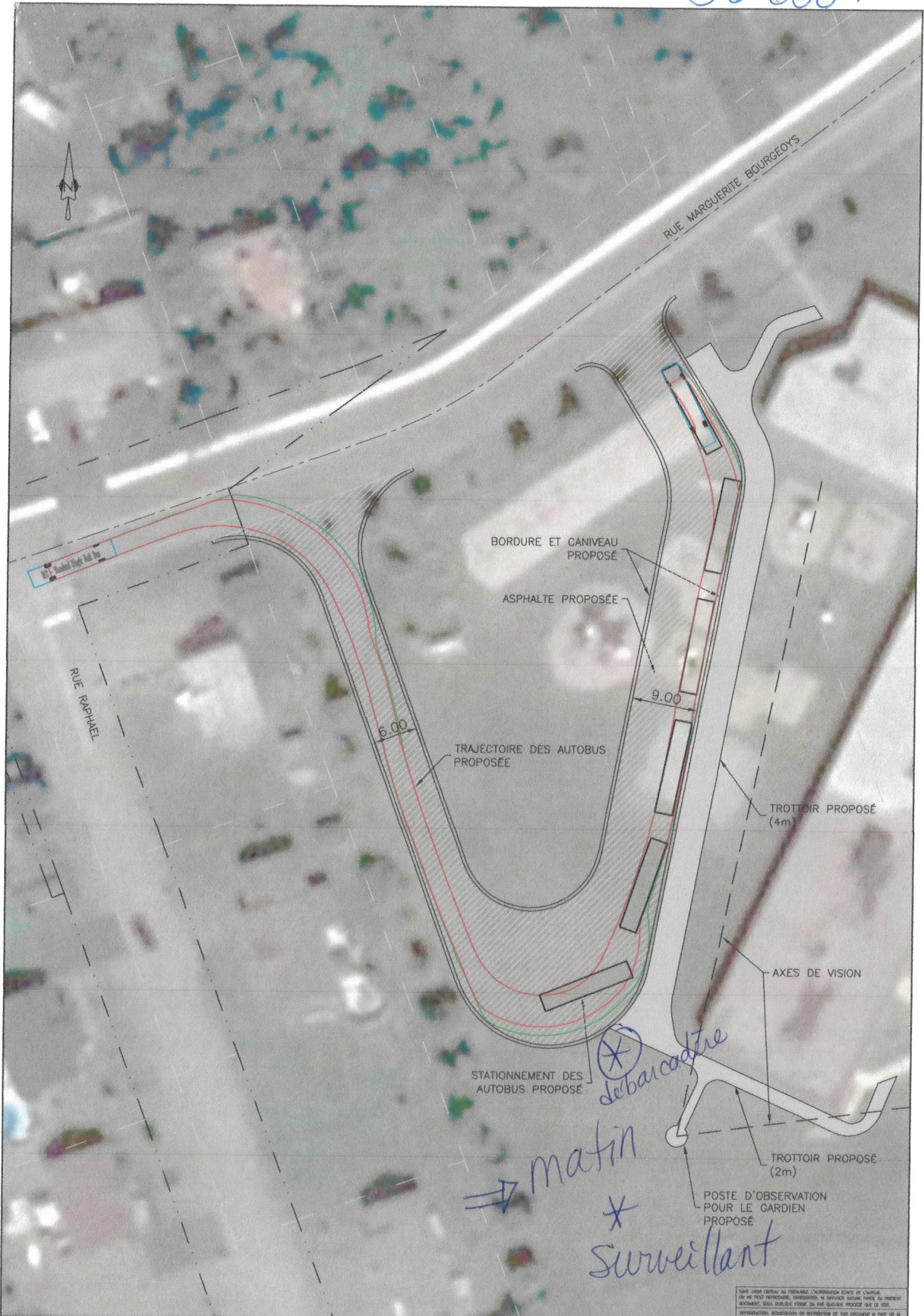
Nous avons tous la responsabilité d'assurer la sécurité des enfants et du personnel, ce qui n'est actuellement pas possible. Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.



Julie Plourde
Présidente du CPAÉ
École Marguerite-Bourgeoys

p.j. Deux plans d'aménagement d'accès pour autobus
c.c. Honorable Bill Hogan, ministre de l'Éducation et de la petite enfance
Madame Isabelle Thériault, député de Caraquet
Monsieur Serge Cormier, député fédéral d'Acadie-Bathurst

56 000 #



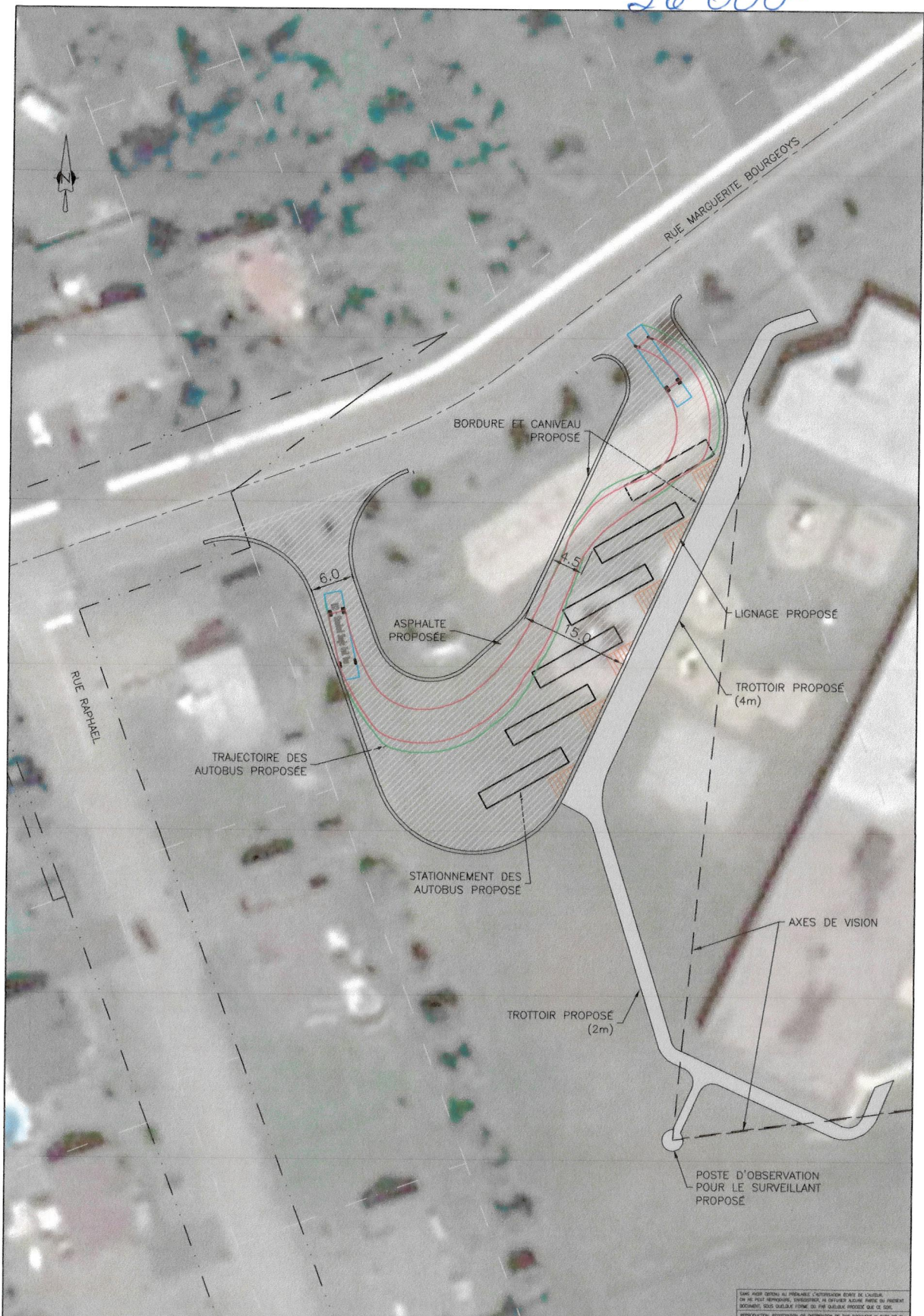
SAUF MISE EN GARDE AU PARAGRAPHE D'INFORMATION ÉDITÉ DE COUTURE, ON NE PEUT GARANTIR, COMPLÉTER, NI SUPPLÉMENTAIREMENT, NI PRÉSENT, NI FUTUREMENT, AUCUN SERVICE NI GARANTIE EN LIEN AVEC LE PRÉSENT DOCUMENT, SAUF ÉVALUATION FORMELLE DE LA QUALITÉ PROPOSÉE PAR CE D.S.P. REPRODUCTION, REPRODUCTION OR REPRODUCTION OF THIS DOCUMENT IN PART OR IN WHOLE IS PROHIBITED WITHOUT THE WRITTEN CONSENT FROM THE AUTHOR.

B	20/11/05	CONCEPTUEL		R.T.					
A	20/10/23	CONCEPTUEL		R.T.	project/projet	ÉCOLE MARGUERITE BOURGEOYS, AMÉNAGEMENT D'UN ACCÈS POUR AUTOBUS			
No.	date	revisions	by/par	title/titre	<div style="border: 1px solid blue; border-radius: 50%; padding: 5px; display: inline-block;">OPTION 2</div>				
design by/design par		check by/verifie par							
C. LANTEIGNE									
scale/echelle	date	drawn by/dessine par		No.:	123-20-SK2			rev.	B
1:500	OCTOBRE 2020	R. THIBODEAU							




548, av. King Ave.
 Barbours (N1B) E2A 1P7
 T. 506.546.4484
 www.royconsultants.ca

56 000#



SAUF AVOIR DÉTACHÉ AU PRÉALABLE, CETTE REPRODUCTION EST INTERDITE. ON NE PEUT REPRODUIRE, VÉRIFIER, NI DÉVELOPPER AUCUNE PARTIE DE CE DOCUMENT SANS LA PERMISSE DU PROPRIÉTAIRE. TOUS DROITS RÉSERVÉS. REPRODUCTION, REPRODUCTION OR DISTRIBUTION OF THIS DOCUMENT IS PROHIBITED UNLESS YOU HAVE BEEN GIVEN PERMISSION BY THE AUTHOR.

				 ROY CONSULTANTS <small>INGÉNIEUR/INGENIEROS SERVICIOS PROFESIONALES</small> 548, av. King Ave. Bathurst (N10) E2A 1P7 T. 506.546.4484 www.royconsultants.ca	
B	20/11/05	CONCEPTUEL	R.T.		
A	20/10/23	CONCEPTUEL	R.T.	project/projet ÉCOLE MARGUERITE BOURGEOYS, AMÉNAGEMENT D'UN ACCÈS POUR AUTOBUS	
No.	date	revisions	by/par	title/titre	
design by/design par		check by/verifie par		OPTION 1	
C. LANTEIGNE					
scale/echelle	date	drawn by/dessine par		No.:	
1:500	OCTOBRE 2020	R. THIBODEAU		123-20-SK1	rev. B